

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX
DE LA HAUTE-LOIRE

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL

Procès-verbal de la séance du 15 février 2011

ORDRE du JOUR

❶ Aménagement de l'Espace accueil du rez de chaussée du CFP du Puy en Velay, 1,rue Terrasson

❷ Questions diverses

Grippe A (H1N1) : passage en situation post-pandémique

Membres présents :

Représentants de l'Administration

M. QUINTIN, Chef des services fiscaux, Président ;

M. PERAUD, Directeur divisionnaire ;

Mme GUILLERME, Directrice divisionnaire ;

M. NEUHAUSER, Conservateur des Hypothèques

M. CHAZALON, Inspecteur principal.

Représentants du personnel :

Mlle POBLE, Inspectrice, MM. MAUREL et TRESCARTE, Contrôleurs, représentant la CGT-FIP.

MM. COHADE et CIACHERA Contrôleurs principaux représentant l'UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES (USSTS).

MM. CHAMBON et LEBRE (CGT-FIP) et DO CARMO (USSTS) siègent en qualité de suppléants.

Mme MEKHALDI, expert désigné par l'USSTS siège également.

Une délégation des agents du SIP du Puy présents à l'ouverture du CTPD, remet une pétition au président par laquelle les signataires contestent la décision du directeur d'affecter un seul agent à l'accueil généraliste et demandent la présence permanente de 2 agents.

En réponse le président rappelle tout d'abord qu'au TSM de la cellule Relations publiques figurent 2 emplois, 1 B et 1 C.

Lors de la mise en place du rapprochement CDI/CDIF, le responsable du service a pris l'initiative de détacher un agent de secteur à l'accueil, plus spécialement affecté à la délivrance de renseignements cadastraux.

M. TRANCHARD a récemment été chargé de réfléchir à une nouvelle organisation du travail de réception par des agents compétents et formés.

Le président précise que dans le cadre de la mise en place du SIP, il a donné au responsable de ce service des instructions générales sur la mise en place d'un accueil généraliste, polyvalent, organisé et professionnalisé consistant en la délivrance de renseignements simples en matière fiscale, foncière et de recouvrement. En revanche, aucun paramétrage de l'équipe ne lui a été imposé.

Le projet d'organisation se présente ainsi :

- un agent B en présence permanente dans son bureau pour l'accueil fiscal spécialisé
- un agent C à l'accueil généraliste à la banque d'accueil
- une équipe de 6 agents en renfort et en remplacement en cas d'absence du titulaire de l'accueil généraliste
- un accueil spécialisé Cadastre réalisé à la demande dans un box équipé à cet effet.

Les agents du SIP estiment que la présence permanente de 2 personnes à l'accueil est indispensable quitte à leur confier des tâches de secteur en période de faible affluence.

Le président répond qu'il n'est pas opposé à la présence de 2 personnes mais il ne veut ni d'un secteur foncier à l'accueil, ni de 2 files d'attente, l'une pour la matière fiscale, l'autre pour la matière foncière comme c'est le cas actuellement.

Il estime plus judicieux de se caler sur la période basse avec une seule personne en permanence et renforcer la cellule en cas de besoin. Il ajoute que le 2^{ème} agent d'accueil serait de toute façon prélevé sur les effectifs du SIP.

Il conclut en annonçant aux agents qu'il s'en entretiendra avec le chef du SIP et que les agents seront à nouveau réunis pour évoquer le sujet.

Après leur départ, le président ouvre la séance à 9 heures 45.

Il constate que le quorum requis est atteint et que le comité peut se tenir valablement.

Mme CHANUT assure le secrétariat ; M. CIACHERA est chargé des fonctions de secrétaire-adjoint.

Les représentants des organisations syndicales donnent tour à tour lecture d'une déclaration liminaire jointe en annexe.

En réponse, le président fait remarquer que les revendications sont multiples et qu'il serait plus judicieux de mettre en exergue les plus importantes.

Il reconnaît par ailleurs que le métier d'accueil est difficile quand il est réalisé correctement (ne pas se contenter de distribuer des tickets). Il trouverait normal que des signes de reconnaissance soient donnés aux agents qui exercent la fonction. Il n'est toutefois pas d'accord sur la proposition de la CGT-FIP de suspendre la réception 2 après midi par semaine. Il estime en effet qu'il y a suffisamment d'agents dans les SIP pour assurer l'accueil, contrairement à certaines petites trésoreries qui doivent adapter leurs horaires.

Sur la remise en cause du maillage territorial, il fait remarquer que la mise en place de pôles (enregistrement, PCE) s'est révélée efficace.

Le président propose d'aborder le 1^{er} point à l'ordre du jour.

I – Aménagement de l'espace accueil au CFP du Puy

Le projet vise à affecter les surfaces les plus agréables à l'activité des agents et à mettre en place des dispositifs qui permettent de faire face à des pics de charge et éviter des délais d'attente trop importants (20 minutes maximum hors période de pointe).

Une attention particulière est portée à la sécurité des agents, à l'éclairage des boxes et au traitement acoustique des surfaces.

La redistribution des locaux permet d'aménager, côté parking, une salle de réunion de 38 m², modulable à l'aide de cloisons mobiles pour l'installation temporaire de boxes semi-fermés.

La salle de repos (infirmierie) ne dispose pas de fenêtres mais ceci ne pose pas de grosse difficulté dans la mesure où elle est destinée à être utilisée de manière très ponctuelle.

Une nouvelle solution est proposée pour le WC qui devait être supprimé. En définitive, le local destiné au personnel d'entretien sera transféré au 2^{ème} étage (emplacement de la MMA du CDIF

de 9,4 m²) et le second WC sera conservé. Il est aussi proposé que la porte de secours prévue pour le 1^{er} box, donnant sur le hall, ne soit pas créée. L'évacuation de ce box se fera, le cas échéant, par le box adjacent.

Compte tenu de l'absence de fenêtres compensée en partie par la présence de skydômes élargis, l'installation de cloisons en partie vitrées dans les boxes donnera plus de luminosité et une attention particulière sera portée aux luminaires et à l'acoustique. La machinerie pour la VMC sera installée dans les faux plafonds du couloir.

M. TRESCARTE estime qu'il n'est pas nécessaire d'aménager une salle de réunion supplémentaire. La salle du 1^{er} étage lui paraît suffisante.

Le président ne partage pas ce point de vue et indique que cette dernière salle ne mesure que 23 m².

Les représentants des personnels souhaitent que la salle de repos soit installée dans des conditions acceptables. M. DO CARMO soulève la question du brancardage.

Ils demandent où sera installé le local courrier. Le président répond que la personne chargée du courrier, du standard et d'autres activités du SIP s'installera au 1^{er} étage, à côté de la cellule CSP.

M. DO CARMO intervient pour signaler qu'il est difficile, voire impossible, de joindre les collègues du SIP du Puy en dehors des heures d'ouverture. Le président répond qu'il demandera à M. CHAZALON, dans le cadre de son audit sur l'accueil téléphonique, de déterminer les causes de ce dysfonctionnement.

II– Questions diverses

❶ Grippe A (H1N1) : passage en situation post-pandémique

M. PERAUD informe les membres du CTPD qu'il a détruit les listes nominatives papier et dématérialisées comportant les coordonnées personnelles des agents, en présence de M. LOUCHE, Inspecteur principal. Il remet à chaque représentant un procès verbal de destruction.

M. TRESCARTE dénonce le tapage et l'opération de conditionnement conduits autour de la grippe.

❷ Départs en retraite

M. PERAUD informe les membres du CTPD que, dans le cadre des mouvements de mutation, les agents susceptibles de partir en retraite au 1^{er} mars 2012 au plus tard (A et B) et au 31 décembre 2011 (Agents C) ont été invités à déposer dès à présent leur demande d'admission à la retraite. Ils seront en effet, dans ces conditions, remplacés dès le 1^{er} septembre prochain, rendant ainsi possible le tuilage sur les postes de travail.

❸ Le parking

Les représentants des personnels souhaitent que le marquage au sol sur les parkings Ronzon et Capucins soit effectué et que de la pouzzolane soit déversée sur le parking Fontanille.

M. PERAUD indique que des devis ont été demandés pour la 1^{ère} opération. Il précise que la 2^{ème} sera réalisée en 2011.

❹ Changement de la banque d'accueil au CFP d'Yssingaux

A une question de M. CIACHERA, M. PERAUD indique qu'il était prévu de poser un plaquage sur la banque. Or, l'artisan chargé des travaux a fait remarquer qu'il n'était pas plus onéreux de la remplacer.

❺ La notation

M. TRESCARTE précise que la CGT-FIP appelle au boycott des entretiens. Il souligne que l'entretien n'est pas obligatoire et que les agents peuvent discuter avec leur chef de service tout au long de l'année.

Les représentants de l'USSTS confirment qu'ils appellent également au boycott.

⑥ Les GEM

Le président indique que 25 à 30 agents, y compris les animateurs, sont inscrits pour les 2 filières.

Les groupes sont organisés à un niveau interdépartemental :

- Contentieux Assiette et Recouvrement avec l'Allier
- RH et formation, Lutte contre la fraude, Réforme de la TP et Traitement des listes Iliad pour la mise à jour IR/TH avec les départements de l'Allier, du Cantal et du Puy de Dôme.

⑦ Réingénierie des process

Une opération sera menée en Haute-Loire sur la gestion du Timbre. David CHAZALON a été désigné pour la conduire avec un IP de la délégation.

Les agents des SIE et des trésoreries seront consultés sur une période de 14 semaines, sous l'égide de la MNRP. Il ne s'agit pas de contrôler l'activité des agents mais d'enquêter sur les méthodes de travail pour améliorer le service rendu.

⑧ Le CSP à distance

Mme GUILLERME indique qu'une réunion est organisée la semaine prochaine avec les principaux acteurs.

Après un premier examen des propositions de contrôle, il s'avère que des déficits fonciers proviennent de SCI.

Les dossiers seront examinés et s'ils dépassent nos compétences, le CSP sera interrompu et une fiche 3909 sera rédigée.

Si la direction de Paris Nord ou la DNVSF ne souhaitent pas faire le CFE, le CSP sera effectué en local, hors SCI.

⑨ Les SIE

M. COHADE évoque les difficultés des agents des SIE très sollicités depuis plusieurs mois. Le président répond qu'il en est conscient et qu'il est très attentif à leur situation et aux effectifs de ces services.

Après épuisement des questions à évoquer, le Président clôt la séance à 12 heures 45.

* *

*

Le Président,

La Secrétaire,

Gérald QUINTIN

Annie CHANUT

Le Secrétaire-Adjoint

Bernard CIACHERA

CTPD DU 15/02/2011

ACCUEIL – SIP LE PUY

Les représentants des personnels de la CGT FIP 43 se félicitent que Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de la Haute-Loire ait enfin écouté la voix de la sagesse, la notre. En effet, Monsieur le Président Directeur et bientôt même Général (**PDG**), une fois de plus vous aviez comme ambition de passer, si ce n'est en force, du moins, de manière précipitée sur un sujet qui nous est particulièrement cher, nous voulons parler de l'accueil.

Pourtant vous affirmez que vous le voulez de qualité. Nous aussi. Et dans le même temps, sous prétexte d'urgence, vous bâclez sa mise en place, mettant tous les principaux concernés, du plus humble au plus éminent, devant le fait accompli, tout en affirmant haut et fort « dialogue social, dialogue social ». Quitte à vous chagriner une nouvelle fois, ce n'est pas d'un dialogue social de façade que la **CGT FIP 43** veut.

Déjà, pour bien cerner le sujet, pour ne pas dire le problème, et contrairement à ce qu'affirment les Directions locales et nationale, les réformes successives(fusion CDI/Cadastre, création des SIE et fusion Impôts/Trésor) et les destructions massives d'emplois ont désorganisé les services et détérioré les conditions de travail et d'accueil du public. A cela vous ajoutez les nombreuses suppressions d'emplois des agents de base, ceux qui ont les mains dans le cambouis au quotidien et ça donne une désorganisation organisée dont vous assurez loyalement la mise en place. Avec quelles conséquences, en premier lieu, Monsieur le Président, une détérioration des conditions de travail, ce qui est préoccupant et devrait, au delà des simples paroles, alerter sérieusement le Président du CHS-DI 43 que vous connaissez particulièrement bien.

Les représentants des personnels de la CGT FIP 43 ne sauraient trop vous conseiller de prendre connaissance d'une enquête de l'ARACT, organisme que vous connaissez bien, où il ressort une détérioration manifeste des conditions de travail et en corollaire un malaise qui se développe. Et, cerise sur la gâteau, pour la première fois, le rapport spécial de l'Assemblée Nationale écrit que « **la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Telecom.** »

Aujourd'hui les représentants des personnels de la CGT FIP 43 ont décidé d'être encore plus généreux et ils vous conseillent fortement sa lecture qui précise que :« La création de la DGFIP a rendu indispensable la constitution d'un nouveau corps pour permettre la nomination des responsables des directions locales unifiées. Le corps des administrateurs des finances publiques a été créé en février 2009 et il est doté de son propre échelonnement indiciaire. Sa gestion est présentée comme « dynamique », car les performances managériales de ces cadres font l'objet d'une évaluation régulière ainsi que le degré d'implication dans leurs fonctions. Une partie de leurs primes en dépendent.... »

Ce rapport , N° 1376, enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 13 janvier 2009, a été présenté par MM. Michel BOUVARD, Jean-Pierre BRARD, Thierry CARCENAC et Charles de COURSON, tous Députés.

Le rapport de la Cour des Comptes que nous avons évoqué lors d'un précédent **CTPD** pour stigmatiser l'application **CHORUS** y est aussi abondamment évoqué....dans le même sens.

Quelle relation avec l'**accueil du CDFIP du Puy en Velay**, allez-vous dire ? C'est simple et ce rapport l'explique au mieux, la mise en place imposée de nouvelles organisations en terme de missions de service publics, en terme d'objectifs basés sur la productivité, une ineptie dans notre sphère, a comme ambition de supprimer un maximum d'emplois pour, et vous êtes le premier à loyalement le clamer, faire des économies et participer donc à l'effort national de maîtrise des déficits. Cela n'est que fadaïses et n'a pour but que de stigmatiser les services publics pour mieux les supprimer. De plus lisez le rapport jusqu'au bout. Page 19, que dit-il : « **L'effet vertigineux de la diminution incessante des effectifs est renforcé par la perspective annoncée de poursuivre cette démarche sur les trois années à venir afin de parvenir à une suppression de 100 000 postes dans la fonction publique sur la période 2011-2013. Des efforts seront encore exigés de la DGFIP, mais où pourra-t-elle les faire porter et aura-t-elle le temps d'enregistrer de nouveaux gains de productivité ?** »

Depuis 2006, la croissance de la catégorie A+, de plus d'environ 47 % (+ 901 ETPT, de 1921 à 2822) contraste avec la réduction de plus de 20 % de la catégorie C (-11953 agents, en catégorie B - 6701 agents et + 52 A). Les gains de productivité dont témoigne ce mouvement régulier de réduction des effectifs du programme ont libéré des agents de la catégorie C mais ont suscité la création de postes de catégorie A+, sans doute liées au

dimensionnement des nouvelles structures qui modifient l'étendue des responsabilités. Le niveau de rémunération des agents A+ n'a pas, en parallèle, conduit à une réduction des dépenses de personnel. La DGFIP est devenue une administration moins nombreuse, sans doute plus compétente, mais pas moins « coûteuse ».

Le Rapporteur spécial souligne que cette réduction des effectifs qui portera en 2011 sur la seule catégorie C et son impact sur le schéma d'emplois vont permettre une économie estimée à 122,2 millions d'euros. L'impact financier de la réduction des effectifs sur les crédits de personnel est absorbé principalement par la rémunération de l'encadrement et le coût salarial de la création de la DGFIP.

C'est cela la réalité de terrain, Monsieur le Président/Directeur/Général, est l'injonction de la MRU (Missions Relations Usagers) d'exiger que les seuls SIP assurent les accueils n'émanant que de bureaucrates devant trouver, sans cesse, des gisements d'emplois à supprimer grâce à la fameuse RGPP, que nous nommons justement Régression Générale des Politiques Publiques.

Un petit rappel aussi, jusqu'en 2004, la réception ce n'était que 2 matinées par semaine. Aujourd'hui c'est 6H par jour et même davantage, PVFI exige. La fusion des services a aussi entraîné la fusion des calendriers. Ce qui fait que les périodes considérées comme « creuses » ont disparu et que la tension est permanente. La suppression de la taxe professionnelle amène les collectivités locales à demander des commissions communales plus fréquentes pour modifier les bases fiscales. Cela se traduit par des milliers de mises à jour supplémentaires. **Le contentieux Cadastre/Majic a fortement augmenté cette année.**

Alors, Monsieur le Président, sans revendiquer une quelconque cogestion, sans collaborer à des réunions prétextes, appelées formelles, la **CGT FIP 43** va vous proposer un certain nombre de revendications qui sont porteuses d'améliorations et qui garantiraient, elles, d'assurer l'engagement **PVFI**.

- 1 - Arrêt des suppressions d'emplois et augmentation des effectifs dans les **SIP**.
- 2 - Jours de repos compensateurs pour les agents d'accueil. Un jour par mois de repos compensateur. Cette demande constitue pour la **CGT** une priorité compte tenu de la présence permanente face au public et de l'impossibilité de pratiquer de fait les horaires variables.
- 3 - Des pauses réglementées. Tous les agents exerçant une permanence d'accueil doivent pouvoir bénéficier d'une pause. Celle-ci doit être au minimum d'une demi-heure le matin et de 20 minutes l'après-midi.
- 4 - La pause méridienne doit être respectée. Les agents d'accueil doivent pouvoir terminer à midi et à 16 heures même lors de fortes affluences. Nous proposons de fermer l'accueil au public avant midi et avant 16H pour permettre aux agents de terminer l'accueil à midi et à 16H. Informer également le public de ces modifications d'horaires.
- 5 - **L'accueil doit se faire dans les bureaux et les box.** Les éléments personnels de recouvrement ou d'assiette évoqués en public ne sont pas compatibles avec le secret professionnel qui nous est imposé. De plus cela crée une tension supplémentaire notamment en période de grande affluence.
- 6 - Possibilité de fermer 2 demi-journées par semaine, pour laisser respirer les agents et les services.
- 7 - Reconnaissance des qualifications. La **CGT FIP** demande qu'une mesure indemnitaire type **NBI** soit attribuée aux agents d'accueil et à tous les agents des **SIP** ainsi que l'accès au 8ème échelon de l'échelle 6 pour les Cadres C.

La **CGT FIP 43** et les personnels attendent des réponses positives à ces revendications, afin de redonner aux agents des conditions de vie normales au travail.

Pour finir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs **les représentants des personnels de la CGT FIP 43** tiennent à vous informer que dernièrement le premier Forum des résistances dans les services publics s'est tenu à Paris avec comme invité Stéphane Hessel, ancien résistant et ambassadeur de France. Il a reçu un accueil passionné de la salle, une centaine de « désobéisseurs » de tous horizons - profs, infirmiers, agents forestiers...

Qu'a-t-il dit : « *Quand quelque chose est légal mais ne nous paraît pas légitime, il faut savoir désobéir. Comme sous Vichy, dont nous n'avons pas reconnu la légalité, même si vos objectifs sont, bien sûr, autres.* »

A l'origine de ce forum, le Réseau des enseignants du primaire en résistance, les premiers désobéisseurs à s'être organisés. Il rassemble 3 000 professeurs des écoles ayant signé une charte proclamant qu'ils n'appliqueraient pas certaines réformes jugées nuisibles - plusieurs chefs de file ont d'ailleurs été sanctionnés par des retraits de salaires ou des rétrogradations. Avec ce forum, l'objectif était de nouer des liens, voire de créer un réseau entre tous ces résistants qui ont en commun de vouloir sauver un service public attaqué, voire matraqué.....

Ce nouveau type de contestation - non-violente, civique et éthique - reste très minoritaire. Il est ainsi raillé par le ministère de l'Education, qui le rapporte au million de profs. Il est pourtant symptomatique d'un mouvement de fond. L'action syndicale classique ne suffit plus. Pour être efficace et défendre des principes bafoués, il faut s'engager concrètement, chacun à son niveau....



Déclaration liminaire au CTPD du 15 février 2011

Ordre du jour : Aménagement de l'espace accueil du rez-de-chaussée du CFP du Puy en Velay.

Monsieur le Président,

L'ordre du jour a fait l'objet largement d'un débat lors du CHS DI du 10 février 2011 mais nous y reviendrons en détail. Cependant nous tenons à vous faire part de notre analyse synthétique qui ressort de la remontée des constats de l'ensemble des personnels des services d'accueil de la DGFIP y compris la Haute-Loire:

POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL, IL FAUT DES EMPLOIS ET UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE !

La DGFIP affiche l'accueil comme une priorité, mais les emplois manquent cruellement.

Les agents des services de gestion (SIP) doivent donc «descendre » à l'accueil au gré des urgences, au risque d'obérer la qualité des missions d'assiette et de recouvrement et de ne plus pouvoir répondre aux téléphones qui sonnent alors dans le vide !

La tension grandit à l'accueil

Les agents chargés de l'accueil, tant primaire que secondaire, constatent quotidiennement les effets de la crise : les contribuables en difficulté financière sont toujours plus nombreux à l'accueil et la fiscalité de plus en plus injuste génère de fortes tensions.

Mais l'administration ne mène qu'une politique d'abattage : avec PVFI et MARIANNE les temps d'attente et de réception sont chronométrés, la forme prime le fonds. Badges et cavaliers comptent davantage que le bon traitement des demandes ?

Agents et contribuables pâtissent de cette frénésie de l'affichage où le quantitatif prime sur le qualitatif. Facteur de tension aggravant, entre PVFI et caméras, la surveillance se développe.

Et ce ne sont pas les stages gestion du stress et des conflits - mêmes s'ils sont bien acceptés par les agents- qui doivent les rendre seuls responsables de leur relation au contribuable, ces stages ne répondent pas aux véritables enjeux de l'accueil.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, dans les SIP, les trésoreries, les SIE et les services fonciers, il faut en finir avec :

- la pénurie des moyens,
- la mise en concurrence des missions et des agents,
- la pression statistique et le travail de masse qui met la qualité du service public en péril.

Dans les SIP, il faut aussi revoir à la hausse le calibrage des agents issus de la Gestion Publique, car entre la caisse et les tâches de recouvrement, l'équation est de plus en plus difficile à réaliser.

Le service à l'utilisateur n'est qu'un prétexte !

De fait, la DG veut gérer la pénurie d'effectifs en érigeant en dogme la polyvalence subie et en « organisant la réception » au jour le jour. Le respect des compétences et de la formation suivie, condition de la qualité du service public rendu à l'utilisateur, est même devenue une chimère.

Le service public s'éloigne chaque jour un peu plus du contribuable en déshumanisant sa relation avec l'usage des nouvelles technologies (courriels, téléphone) et la remise en cause du maillage territorial à titre d'exemple, 1200 trésoreries ont été supprimées en 10 ans (ramenant leur nombre de 4000 à 2800) et on arrive même plus à chiffrer le nombre de regroupements de services en Pôles au chef lieu du département éloignant ainsi le service de proximité offert hier encore aux contribuables usagers sans citer en plus le CSP à distance...

En matière d'accueil et de gestion, il y a urgence !

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, une véritable ambition pour l'accueil passe par :

- **Des créations nettes d'emplois pour face à la charge d'accueil (physique et téléphonique) croissante,**
- **Le respect des métiers à l'accueil, une formation suffisante et adaptée, des abondements particuliers pour ce travail contraignant.**
- **Le rétablissement de la chaîne de travail accueil, assiette, recouvrement.**
- **La reconstitution des collectifs de travail,**
- **En finir avec le culte de l'apparence, la gestion statistique et l'individualisation des relations de travail,**
- **Le respect des pauses et la limitation du temps passé à l'accueil téléphonique,**

- **L'amélioration des conditions matérielles d'accueil dans les SIP et trésoreries (ergonomie des locaux, respect de la confidentialité à l'accueil par l'utilisation de boîtes fermées),**
- **Et surtout une humanisation du travail et de la relation au contribuable pour un service public de proximité et de qualité dans le cadre d'une fiscalité juste.**

L'Union SNUI-SUD TrésorSolidaires condamne ainsi la mise en place des plates-formes téléphoniques et des serveurs vocaux, elle rejette l'industrialisation de l'accueil dans les Centres Impôts Services et Centres Prélèvement Services, elle revendique le maintien des trésoreries rurales de proximité.

A l'accueil, plus que jamais, on veut respirer !

Mais on veut respirer aussi dans bien d'autres services ; cela va alimenter nos questions diverses au sujet des SIE et «de leur ras le bol », des SIP, de la Notationde la mise en place de la future DLU....Mais, nous tenons à enfoncer encore plus le clou en revenant sans relâche sur nos revendications principales à savoir :

- **Augmentations significatives de nos traitements** alors M BAROIN ose prétendre dans un article paru la semaine dernière dans le journal Le Point «que *Les fonctionnaires de la DGFIP ont eu une augmentation de salaire de + 3,4% en 2010* » !!! Là il se moque de nous et berne les citoyens en les incitant encore une fois à se persuader que les fonctionnaires sont des nantis....Il se garde bien par contre de citer le rapport de l'assemblée générale à propos des suppressions massives de cadre C et la création de A+ qui totalisent à eux seuls 47% des augmentations de traitement alors que les cadres C débutent payés en dessous du SMIG...C'est un scandale.. C'est une injustice...
- **Création immédiate d'un 8ème échelon pour les agents C principaux**
- **Création immédiate d'un 13ème échelon pour les cadres A inspecteurs**
- **Reclassement immédiat des anciens 7ème échelons terminaux du B principal dans le 10ème échelon du nouvel espace indiciaire et prise en compte aussi des réductions en mois obtenues par la notation, avec effet rétroactif pour les retraités de ce grade.**
- **Remise en cause et abolition des accords Jacob pour le reclassement des B en A**
- **Harmonisation positive des régimes indemnitaires des agents de la DGFIP suite à la fusion et attribution immédiate de la 2ème tranche de l'IMT de 350€ pour tous les agents**
- **Amélioration des conditions de vie au travail et de la sécurité**
- **Défense et renforcement de nos missions et notamment celle du contrôle fiscal**

Et enfin revendication suprême, la cause principale de tous nos maux et de nos sempiternelles recherches de solutions palliatives :

ARRET DEFINITIF DES SUPPRESSIONS MASSIVES D EMPLOI A LA DGFIP ET DU NON REMPLACEMENT D UN DEPART SUR 2 A LA RETRAITE, SOIT UN TAUX UNIQUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE 66,57% EN 2011 POUR LA SEULE DGFIP! !!